

SOMMAIRE

Déborah BOÏCO, *Présence postale en banlieue. La Seine-Saint-Denis de 1960 à 1990*, n°12 des Cahiers pour l'histoire de La Poste, Paris, 2009, 119 p.

Chapitre I - Urbanité et réseau postal

La politique d'implantation des bureaux de poste
Guichets postaux et conception nouvelle de l'aménagement du territoire

Chapitre II – D'une évidente inadaptation aux innovations de terrain 1960-1970

Le service public sollicité
L'évolution des structures : contraintes externes et évolutions internes

Chapitre III – Les leçons de l'implantation : l'apparition de nouveaux acteurs

D'un constat alarmant à la redéfinition des moyens d'action
Une restructuration postale globale accompagnée de mesures ponctuelles

Chapitre IV – Entre vocation commerciale et rôle sociétal : les solutions apportées à des défis sensibles

Des grandes lignes fédératrices à l'adaptation au terrain
Le début des années 1990 et l'émergence de politiques convergentes ?

Annexes

Sources

Bibliographie

Introduction

Avant d'être l'établissement public que l'on connaît depuis 1991, et la société anonyme annoncée pour 2010, la Poste existait sous l'entité ministérielle des Postes et Télécommunications. Appelée, depuis la fusion entre les deux services Postes et Télégraphes en 1879, administration des P&T, l'organisation postale devint dès 1925 plus connue sous le nom de PTT (Postes, Télégraphes et Téléphones). Depuis les années 1970, une partition interne progressive au sein des PTT entre la partie Postes et la partie Télécommunications amena cette dernière à devenir autonome sous le nom de France Télécom dès 1988. Si les télécommunications jouissent d'une image moderne, voire futuriste, les services postaux et leur « vitrine », les bureaux de poste, souffrent d'une réputation désuète.

L'objet de la présente étude n'est pas de retracer l'histoire de la Poste dans son ensemble, mais de s'interroger sur l'évolution de la présence postale en Seine-Saint-Denis. L'implantation des bureaux de poste pose ici plus largement le problème de l'équipement minimal des quartiers périphériques. Comme l'a souligné jadis le sénateur des Yvelines Gérard Larcher, désormais président du Sénat, « La Poste joue un rôle sociologique de première importance dans le tissu communal »¹. Il est alors paru intéressant de voir dans quelles mesures les nouvelles considérations sur l'aménagement des banlieues, souvent suivies de mesures pour favoriser l'éclosion d'une vie locale, ont pu entraîner la Poste dans cette évolution.

Après la guerre, un nouvel impératif apparaît : il faut construire partout où l'espace est disponible, d'une manière rapide et concentrée. En effet, les constructions de logements s'étaient faites rares pendant l'entre-deux-guerres, et à la Libération, de nombreuses communes sont sinistrées et la question du logement social devient une priorité de l'Etat. Sous l'influence du mouvement allemand du Bauhaus, le nouveau modèle urbain est alors un assemblage de zones, chacune ne renvoyant qu'à une fonction unique (habitation, commerces, industries...). Ce fonctionnalisme conduit à l'inauguration des premiers « grands ensembles », sur des espaces consacrés à l'habitat. L'absence de structures de liaison entre ces espaces d'habitations excentrés et leurs noyaux urbains rend les habitants plus dépendants encore du mode d'implantation des équipements collectifs. Or, les infrastructures comme les équipements de superstructure notamment constitués par les bureaux de Poste accusent un net retard sur la construction des logements.

Les années 1960 sont marquées par la concrétisation de l'idée selon laquelle le département de la Seine constitue un cadre trop large pour traiter des nouvelles problématiques singulières qui se concentrent à certains endroits de ce territoire : en 1964, huit départements sont désormais conscris dans la région parisienne². Huit ans plus tard, la direction départementale des Postes de Seine-Saint-Denis est instituée. Un cadre nouveau est ainsi établi, les modalités d'implantation du réseau des bureaux de poste peuvent s'articuler pour se concentrer sur les particularismes du tissu urbain périphérique.

Pour optimiser son implantation et remédier aux carences persistantes des zones urbaines, la Poste réagit principalement de deux manières : des expériences novatrices sont

¹ Rapport Larcher, 1998.

² Loi du 10 juillet 1964 prescrivant la réorganisation administrative de la région parisienne.

menées pour insérer les équipements postaux aux nouveaux modes de vie urbain, et de nouveaux modes de concertation, en interne par le développement de groupes de réflexion auprès de la Direction générale, ainsi qu'avec les communes et les différents acteurs de l'aménagement sont mis en place.

Une nouvelle logique apparaît au début des années 1980, conduisant service public et politique commerciale à s'articuler de plus en plus étroitement. Les leitmotivs au changement ne peuvent être dissociés de l'évolution des services recherchés par le public. En dehors des fonctions de transporteur, les bureaux de poste se caractérisent par l'offre de services financiers (Caisse nationale d'épargne créée en 1881 et Chèques postaux en 1918) et de possibilités de communications (télégraphe, puis téléphone dès 1889). Or l'utilisation du télégraphe enregistre une baisse constante durant toute la période étudiée, et les liaisons téléphoniques à partir des bureaux de poste décroissent dès les années 1970. Surtout, la concurrence des banques se fait lourdement sentir, et la part de marché des CCP diminue. L'administration postale réagit en lançant une grande campagne de modernisation du réseau. La problématique de l'accueil est alors au cœur des réflexions sur la nouvelle organisation à mettre en place.

Si les velléités de modernité et la recherche d'un renouvellement de la clientèle ne cadrent pas forcément avec les attentes des populations des quartiers de Seine-Saint-Denis où, dès 1983, est instauré un programme de « développement social des quartiers », il n'en reste pas moins que la Poste met en œuvre dans ces zones toute une série de mesures originales. Car le phénomène d'urbanisation massive a en quelque sorte contribué à dresser des enclaves entre les différentes catégories de population qui se concentrent sur des bribes de territoires. Souvent au cœur des quartiers dits « difficiles », les bureaux de poste se trouvent, à la fin du XX^e siècle plus encore qu'auparavant, au cœur des enjeux sociaux.